



## Budget participatif : plus que 10 jours pour voter !

**Il est possible de voter pour les projets du Budget participatif jusqu'au samedi 3 septembre, jour du Forum des sports et des associations où se tiendra le dernier bureau de vote mobile de cette édition. Fermeture des votes à 17h. Les résultats seront annoncés dès 17h30 au Palais des Sports en marge du forum, avant le lancement de la 8<sup>ème</sup> édition du Budget Participatif.**

### POUR VOTER, IL FAUT...

- ▶ Avoir plus de 16 ans
- ▶ Être résident-e grenoblois-e OU être inscrit-e sur les listes électorales de Grenoble OU payer des impôts locaux à Grenoble
- ▶ Se munir d'une pièce d'identité

### OÙ VOTER?

Entre le **27 juin** et le **3 septembre**

- ▶ Sur internet : [www.budgetparticipatif.grenoble.fr](http://www.budgetparticipatif.grenoble.fr)
- ▶ Auprès d'un bureau de vote mobile
- ▶ Lors des événements de quartier et de l'Été Oh parcs !
- ▶ Dans les Maisons des Habitant-es Chorier Berriat, Centre Ville, Anatole France, Capuche, Abbaye, Teisseire-Malherbe, Le Patio et à l'Hôtel de Ville durant les horaires d'ouverture habituels.
- ▶ Le samedi 3 septembre au Palais des sports et à la Halle Clémenceau de 10h à 17h à l'occasion du Forum des sports et du Forum des associations où plus de 200 associations seront présentes.

### COMMENT VOTER?

À Grenoble, tous les projets ont leur chance. Pour permettre la diversité des projets et garantir une plus grande équité, les Grenoblois-es sont invité-es à sélectionner 6 projets.

### QUELS SERONT LES PROJETS LAURÉATS ET COMBIEN SERONT-ILS?

Les projets lauréats seront désignés en fonction de leur classement au vote et dans la limite de l'enveloppe maximale de 800 000 €.



«Cool roof» de la Bifurk, Budget Participatif 2018, peindre le toit du bâtiment en blanc a été significatif pour le confort thermique © Ville de Grenoble 2022